

## La déontologie vétérinaire : de l'héritage à l'avenir

Académie vétérinaire de France (AVF), séance du 19 février 2026

Un membre émérite de l'AVF a mené une réflexion sur les sources de la déontologie vétérinaire, son travail publié en juin dernier sous la coordination de Marine NEVEUX, est à l'origine de cette séance, dans le contexte de l'évolution envisagée du code en vigueur. Pourquoi la profession s'est-elle engagée dès le XIXe dans une démarche de réflexion éthique parallèlement à sa formation scientifique et pourquoi a-t-elle tant voulu un code de déontologie vétérinaire ? Il est *a priori* paradoxal qu'une profession éprise de liberté veuille à toute force s'imposer des contraintes. Qui a d'abord mis en œuvre ce code, comment a-t-il évolué et comment son application a-t-elle évolué ? Où en est-on aujourd'hui et surtout pourquoi vouloir le modifier à l'échéance de 2027 ? L'évolution de l'environnement professionnel (notamment sociétés d'exercice, leur financiarisation) l'impose en effet. Pour ce qui est de la méthode, un large appel à contribution a été effectué. Il conviendra que les nouvelles exigences proposées apparaissent nécessaires, justifiées par des raisons impérieuses d'intérêt général et proportionnées à l'objectif poursuivi. Quelques exemples de sujets de révision seront passés en revue. Sur la financiarisation, après quelques éléments historiques, une description d'une partie des sociétés d'exercice en France sera effectuée, en comparaison avec les autres pays européens. Les conséquences en seront envisagées, selon différents points de vue. Les contentieux de la mise en place de certaines de ces sociétés seront évoqués. On traitera des enjeux de la financiarisation puis, à partir d'une analyse croisée de la littérature scientifique et de quelques témoignages, le travail d'une jeune consœur explorera les transformations contemporaines de l'engagement professionnel vétérinaire en dépassant le simple « effet générationnel » pour interroger les cadres institutionnels et organisationnels dans lesquels exercent aujourd'hui les jeunes générations de vétérinaires et plus largement les jeunes professionnels de santé.

Successivement Michel BAUSSIÉ, Eric VANDAELE, Jean-Yves GAUCHOT et Ana ALKAN RUBERT conduiront la réflexion.